



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/05/13

Reçu en Préfecture le : 29/05/13  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 27 mai 2013**  
**D - 2013/316**

***Aujourd'hui 27 mai 2013, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,  
*Mr Josy REIFFERS (présent à partir de 17h00)*

**Excusés :**

Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Paola PLANTIER, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Béatrice DESAIGUES

## **Travaux de réhabilitation de la salle Saint-Augustin. Avenants aux marchés de travaux. Autorisation**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-2012/55 du 13 février 2012, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux de réhabilitation de la salle Saint-Augustin pour un montant de 2 562 317,92 €. HT complété par l'attribution du Lot 02, en procédure adapté, pour un montant de 156 424,76 €. HT.

Le coût global des travaux s'élève à 2 718 742,68 € HT.

Dans le cadre de ces travaux, certains ajustements sont nécessaires en raison des aléas techniques rencontrés sur le chantier.

Les marchés de travaux concernés par ces modifications doivent être adoptés en conséquence :

### **Lot n° 01 – DEMOLITION – GROS ŒUVRE - CHARPENTE METALLIQUE - VRD** **Marché n°2012/123 - Entreprise MAESTRO**

- Démolition et reconstruction d'un plancher en béton de 20 m<sup>2</sup> afin de réduire le dénivelé trop important avec le niveau extérieur
- L'arrachage des revêtements d'étanchéité sur les acrotères ont fait apparaître des désordres qui nécessitent sur 271 ml le piquage et la reprise des enduits ciment y compris la passivation des aciers
- La démolition du plafond en plâtre de la salle polyvalente révèle la présence de tirants et non de poutres béton armé. Il est donc nécessaire de mettre en place une structure métallique sur toute la longueur du futur mur mobile

- La création des nouvelles ouvertures en façade n'a pas permis la conservation des enduits de façade. L'homogénéité de la façade ne peut se faire qu'en reprenant les enduits granités au droit de ces nouvelles ouvertures soit 214 m<sup>2</sup> y compris la reprise des tableaux en maçonnerie
- Suppression du raccordement de la pompe de relevage à la charge du lot n°10 – plomberie
- Suppression de l'engazonnement et des plantations, laissée à la charge du service des espaces verts de la ville.

	Montant en € HT
Montant initial du marché	1 075 944,13
Montant du présent avenant	54 800,00
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>1 130 744,13</b>

**Lot n° 04 – CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX-PLAFOND**

**Marché n°2012-126 - Entreprise BLR**

- Création d'un local coupe-feu 2h pour l'intégration des nouveaux compteurs ERDF destinés à l'éclairage public
- Création de plafonds coupe feu dans la circulation de la salle polyvalente à la demande du bureau de contrôle

	Montant en € HT
Montant initial du marché	305 844,00
Montant du présent avenant	4 556,00
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>310 400,00</b>

**Lot n° 05 – MENUISERIE BOIS -**

**Marché n°2012-127 - Entreprise CARDOIT**

- Modification du type de cloison mobile
- Suppression des blocs-portes DAS suite à l'avis du bureau de contrôle

	Montant en € HT
Montant initial du marché	124 759,86
Montant du présent avenant	- 2 798,50
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>121 961,36</b>

**Lot n° 08 – RAVALEMENT - PEINTURE -**  
**Marché n° 2012-130 - Entreprise EFP**

- Application d'un revêtement granité sur les façades très dégradées (130m²)

	<b>Montant en € HT</b>
Montant initial du marché	88 663,73
Montant du présent avenant	4 396,55
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>93 060,28</b>

**Lot n° 10 – CHAUFFAGE - PLOMBERIE -**  
**Marché n°2012-132 - Entreprise EIFFAGE**

- La fosse d'évacuation des eaux usées existante présente de nombreuses fissures. Le traitement prévu initialement ne permet pas une étanchéité parfaite. La fosse existante doit être remplacée par une station de relevage

	<b>Montant en € HT</b>
Montant initial du marché	289 791,97
Montant du présent avenant	12 893,43
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>302 685,40</b>

**Lot n° 11 – ELECTRICITÉ - COURANT FORT ET FAIBLE**  
**Marché n°2012- 133 - Entreprise CHATENET**

- Evolution du système d'interphonie compatible avec les modèles téléphoniques DECT
- Complément des équipements de sonorisation et vidéo projection
- Modification des prises de courants et informatiques suivant la nouvelle répartition des postes de travail

	<b>Montant en € HT</b>
Montant initial du marché	189 662,50
Montant du présent avenant	15 247,20
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>204 909,70</b>

Le montant de ces ajustements porte le montant global de l'opération à 2 807 837,36 € HT.

En conséquence, et comme suite à l'avis de la Commission d'Appel d'offres, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés précités, en application de l'Article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 – article 2313.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 mai 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**